

Article 43 du Règlement

Que le gouvernement admette que sa politique énergétique nationale est un échec, qu'il a détruit des perspectives d'emploi dans notre pays, que le Canada ne pourra plus réaliser son rêve d'autarcie énergétique d'ici à 1990, et qu'en outre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre des Finances, les grands responsables de cet échec, remettent leur démission séance tenante.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

ON EXIGE LA DÉMISSION DE MINISTRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, la politique énergétique nationale a été imposée aux Canadiens en dépit des avertissements lancés par les députés conservateurs, les experts du secteur énergétique et les autorités provinciales, mais le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) et le ministre des Finances (M. MacEachen) n'ont rien voulu entendre ni savoir. Maintenant, le marasme qui afflige l'industrie pétrolière, le chômage qui touche un million de travailleurs, les espoirs déçus de milliers de familles canadiennes et la sombre perspective d'avoir à acheter du brut de l'étranger au cours des prochaines années sont autant de témoignages de l'échec monumental de la politique énergétique nationale. Par conséquent, appuyé par le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker), je propose:

Que la Chambre déplore les résultats désastreux de la politique énergétique nationale et invite tous les ministres qui ont souscrit à respecter l'usage de longue date qui veut que les ministres dont l'administration et les initiatives ont provoqué la ruine et la désolation dans le pays démissionnent.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ÎLES FALKLAND—CONDAMNATION DE L'INTERVENTION ARGENTINE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, étant donné que lors d'une entrevue à Windsor, en Ontario, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) a qualifié d'agression le recours à la force par l'Argentine aux îles Falkland, et que le secrétaire d'État (M. Regan), dans un discours à Windsor, en Nouvelle-Écosse, aurait qualifié d'agression flagrante l'intervention argentine dans cette région, je peux peut-être compter obtenir le consentement unanime de la Chambre pour la motion que je propose aux termes de l'article 43 du Règlement. Je propose donc, appuyé par le député de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway):

Que la Chambre condamne le gouvernement argentin d'avoir refusé de se conformer à la résolution adoptée par les Nations Unies le 3 avril et exigeant que toutes les forces argentines soient retirées des îles Falkland, qu'elle exhorte le gouvernement de ce pays de donner suite sur-le-champ à cette résolution de

l'ONU pour éviter de nouveaux conflits et des pertes de vie inutiles, qu'elle félicite le corps expéditionnaire de la Marine Royale du discernement dont il fait preuve dans la poursuite de son objectif, soit de convaincre l'agresseur de retirer ses troupes des îles Falkland, et qu'elle presse les deux parties en cause de ne ménager aucun effort en vue de trouver au problème une solution qui tienne compte des aspirations légitimes des habitants des îles Falkland.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LES PÉNITENCIERS

ON S'OPPOSE À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PRISON À BURNABY (C.-B.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour une affaire pressante. Au cours d'une manifestation tenue récemment à Burnaby, plus de 500 personnes ont réclamé la fermeture du pénitencier d'Oakalla, établissement archaïque dont des gouvernements provinciaux précédents ont promis la disparition à maintes reprises. D'autre part, le solliciteur général du Canada (M. Kaplan) a fait savoir qu'il entendait collaborer avec le gouvernement du Crédit social de Colombie-Britannique en vue de construire un pénitencier à sécurité maximum pour femmes à Oakalla, malgré l'opposition du Conseil municipal de Burnaby et de plusieurs députés provinciaux dont M. James Lorimer, député de Burnaby-Willingdon à l'Assemblée législative. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que la Chambre fasse comprendre au solliciteur général que rien ne saurait convaincre la population de Burnaby d'accepter la construction d'un nouvel établissement pénitentiaire dans cette localité et qu'il faut plutôt s'efforcer de fermer intégralement la prison d'Oakalla dans les plus brefs délais.

M. Baker (Nepean-Carleton): Encore à chercher des poux.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU GREFFIER DU CONSEIL PRIVÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, des faits sont venus révéler que le bureaucrate le plus haut placé, Michael Pitfield, avait grossièrement abusé des fonds publics. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro):